

Recommandations pour le choix et la mise au point des textes pour La Gerbe de textes libres

L'équipe de La Gerbe de textes libres

La Gerbe de textes libres est un recueil de textes libres de tous types : récits personnels ou de fiction, poèmes, contes, mais aussi textes de réflexion.
Notre revue vise à valoriser et à promouvoir l'expression libre.

Le choix des textes

Quels textes ? Les textes sont présentés à la classe par leur auteur.

Les élèves choisissent des textes **qui leur plaisent pour leur sujet, leur sensibilité, leur originalité.**

Combien ? 2 ou 3 textes, au cycle 3, 6 au maximum au cycle 2.

Comment ? Il n'est pas nécessaire de procéder à un vote. Ce sont les échanges autour des textes qui sont importants.

Pour pouvoir être édités les textes doivent **répondre aux exigences posées par la communication de tous types d'écrits en dehors de la salle de classe.**

Aussi doivent-ils souvent être améliorés afin de pouvoir paraître. La classe ne les enverra qu'après relecture et correction.

À cette étape, le groupe-classe (la classe + le maître) doit apporter à l'auteur du texte toute la **coopération affective** (écoute bienveillante, critique aidante) et **technique** (corrections au niveau de la forme et du fond) pour que son écrit soit :

- au plus près de ce qu'il veut exprimer
- parfaitement compréhensible par un lecteur extérieur à la classe
- publiable sur le plan orthographique, grammatical et langagier.

Il est préférable de ne pas attendre la date butoir pour réaliser ce travail.

Instituer tous les 15 jours, voire chaque semaine, une séance de mise au point d'un texte permet de créer des habitudes de travail. Comme pour toute pratique pédagogique, c'est la fréquence qui rend possibles de réels progrès.

Un ou deux *savoir-faire* peuvent être retenus à chaque séance. La classe se constituera ainsi un corpus d'aides à l'écriture et à l'amélioration des textes libres.

La pratique du texte libre, par la valorisation des productions diverses et personnalisées qu'elle entraîne, augmente l'estime de soi des enfants et crée une dynamique de progrès de l'expression écrite. Si le travail de relecture attentive et d'amélioration des textes est réalisé régulièrement, il devient un rituel, source de plaisir. Les échanges s'améliorent et s'enrichissent au fil des séances.

Pour les classes engagées dans une pratique fréquente du texte libre, **La Gerbe de textes libres peut devenir un outil de travail collectif** qui permet de « balayer » le programme grâce à ce travail sur la langue.

À quelles exigences un texte doit-il répondre pour être publiable ?

I. Les exigences de forme

1. Des textes compréhensibles et cohérents nécessitent :

- une bonne cohérence du récit
- une utilisation correcte des verbes
- un travail sur la concordance et l'utilisation des temps
- une utilisation à bon escient des substituts du nom
- une correction orthographique.

2. Un travail spécifique sur le vocabulaire permettra :

- d'éviter les répétitions qui n'apportent rien
- de corriger les imprécisions
- de réfléchir à la pertinence de l'utilisation d'un mot ou d'un autre
- de rendre les enfants attentifs aux différents niveaux de langage
- de corriger les abus de termes familiers et l'utilisation de superlatifs comme «*super*» et «*trop*».

3. Des échanges autour du choix d'un titre approprié permettront :

- de comprendre l'importance du titre
- d'apprendre à donner le titre à la fin de l'écriture du texte (et non avant)
- de modifier le titre après relecture afin qu'il soit « fort » ou plus pertinent.

4. Une relecture attentive est nécessaire au niveau :

- de la ponctuation
- de l'organisation en paragraphes du texte.

L'ensemble de ces points concourent à une parfaite compréhension du texte par les lecteurs extérieurs à la classe, quel que soit leur âge.

Les relectures et les corrections collectives donnent lieu à des échanges et génèrent tout naturellement des exercices. Les échanges vivants qui sont source de plaisir et d'intérêt, motivent les enfants.

On aborde ainsi, tout naturellement, de nombreux points du programme qui s'articulent dans la dynamique créée autour du texte libre.

Les acquisitions qui en découlent imprègnent profondément les enfants car elles sont liées à leur vie, à leur personne ou à celle de leurs camarades de classe, à leur expression et au vécu de la classe.

Elles permettent des ancrages affectifs et des références collectives (« *c'est comme dans le texte de...* ») qui constituent peu à peu **une culture collective de la classe.**

II. Les exigences sur le fond

1. Ne pas encourager les écrits violents

Il arrive que les enfants écrivent des histoires d'horreur ou de violence, inspirées par des jeux et des films. Elles peuvent faire l'objet de débats au sein de la classe. Ces textes ne peuvent pas paraître dans *La Gerbe de textes libres* **car ils risquent d'être mal compris** par d'autres enfants **et de constituer dès lors un modèle, voire un encouragement à écrire ce type de textes.**

C'est pourquoi *La Gerbe de textes libres* ne peut pas diffuser de telles productions qui n'apportent rien en profondeur et sont même **souvent très pauvres du point de vue de l'imaginaire.**

Ce n'est pas le cas des contes, de certaines histoires vécues ou réellement imaginées, ou de textes de réflexion dans lesquels les enfants s'expriment par rapport à la violence. Ces textes sont à considérer différemment et leur publication dans *La Gerbe de textes libres* ne sera pas exclue à priori.

2. Respecter les personnes

La diffusion d'un texte hors de la salle de classe ne peut pas s'envisager **si des personnes - enfants ou adultes - sont nominativement mises en cause ou facilement identifiables** ou si elles sont mises dans des positions inconfortables.

Les publications enfantines sont soumises à la même législation et aux mêmes règlements que les publications des adultes. Les enfants, producteurs d'écrits, doivent **prendre conscience de leur responsabilité en tant qu'auteur et des règles de civilité à respecter.**

Le rôle de l'école est de développer la tolérance et le respect de tous. Aussi devons-nous **être très prudents face aux textes humoristiques ou supposés tels, dont les personnages, réels ou fictifs, font l'objet de moqueries ou de discrimination.**

C'est pourquoi ces écrits irrespectueux et discriminatoires (anti-blondes, -femmes, -vieux, -gros...), alimentés par des blagues douteuses qui circulent partout, sont à proscrire.

Cette mise en garde ne concerne pas l'humour réel qui est respectueux aussi bien des personnages que le texte met en scène, que des lecteurs et même de son auteur. L'humour demande un travail sur la langue, sur les multiples sens des mots, sur le comique de situation et permet d'exprimer des liens originaux entre des êtres, des objets ou des situations.

3. Ne pas dénaturer le texte par un excès de corrections

Les pistes de corrections proposées par la classe à l'auteur du texte constituent **une aide à la relecture attentive au service de l'expression réelle de l'enfant.**

Il est important que le texte corrigé garde son authenticité et sa fraîcheur. L'auteur ne doit en aucun cas être ou se sentir dépossédé de sa production. Les corrections doivent se faire avec son assentiment. Le maître doit faire preuve de douceur et de délicatesse.

III. Quel est le fonctionnement de La Gerbe de textes libres ?

1. La Gerbe de textes libres est un outil de travail de l'ICEM68

Pour en bénéficier **le professeur doit abonner sa classe à notre revue.**

Le coût de l'abonnement est de **20 euros (frais d'expédition compris) pour 5 numéros.**

Un abonnement « découverte » est possible pour un enseignant qui ne souhaiterait pas y engager sa classe.

Les élèves ne peuvent pas s'y abonner individuellement.

Nous pouvons adresser gracieusement un ou deux exemplaires récents à des classes intéressées pour leur permettre d'en faire la découverte. .

Chaque classe engagée dans le réseau de *La Gerbe de textes libres* reçoit tous les numéros de l'année, même ceux dans lesquels elle n'est pas présente par un texte.

La Gerbe de textes libres paraît cinq fois dans l'année scolaire (=1 numéro par période scolaire).

La Gerbe de textes libres se présente sous la forme d'une brochure au format A5, au nombre de pages variable. Elle est également envoyée en pdf aux classes engagées et aux collègues abonnés.

* *formulaire sur le site de l'ICEM68 de même que l'engagement :* <https://icem68.fr/publications>

2. Quand faut-il envoyer les textes à insérer dans La Gerbe ?

Il est préférable d'**envoyer les textes dès qu'ils sont mis au point** et de ne pas attendre la date limite.

Les dates butoirs pour l'envoi des textes figurent sur la fiche d'engagement.

Il est conseillé d'en garder un exemplaire et de l'afficher dans la classe.

L'engagement annuel est à envoyer à : Annie de Larochelambert, 7 rue du Lièvre, 68 490 OTTMARSHEIM

Ou par courriel à l'adresse suivante : annie.delarochelambert@wanadoo.fr

Les textes sont également à envoyer à : annie.delarochelambert@wanadoo.fr

Pour être attrayante et plaisante à lire, il est souhaitable que notre revue soit illustrée.

Les dessins sont à envoyer à : Alain Schartner 24 rue des Erables 68170 RIXHEIM

ou par courriel, au format Jpeg à : alain.schartner@yahoo.fr

3. L'équipe de rédaction

Annie de Larochelambert qui réceptionne les textes, les enregistre, les relit puis les envoie aux autres membres de l'équipe : Edith Braun, Dorothée Ungerer et Alain Schartner. Ils font une nouvelle lecture, proposent éventuellement des corrections minimales, un classement par thème, et, si nécessaire, une sélection basée sur les critères définis ci-dessus. Dans certains cas ou si des questions se posent, des échanges par courriel peuvent s'avérer nécessaires avec la classe.

C'est Alain qui met la revue en page, intègre les illustrations et construit la brochure.

Enfin Josiane et Bruno Ferraretto l'impriment et l'expédient.

Nous souhaitons aussi développer les échanges avec les classes participantes et leurs maîtres, sur le contenu de La Gerbe de textes libres, l'intérêt des textes ou la rédaction de l'éditorial. Ils sont nécessaires pour faire évoluer notre revue.